

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rueil-Malmaison, le 21 février 2018

VINCI Construction retenu pour la construction d'une nouvelle liaison autoroutière majeure à Auckland, en Nouvelle-Zélande

- Conception-construction d'une nouvelle liaison autoroutière majeure à Auckland, capitale économique de la Nouvelle-Zélande
- Contrat de 700 millions de dollars néo-zélandais (environ 415 millions d'euros)

HEB Construction, filiale de VINCI Construction, a été retenue pour mener à bien le projet d'amélioration du corridor Nord d'Auckland (Northern Corridor Improvements Project - NCI) dans le cadre d'un contrat d'alliance¹. D'un montant de 700 millions de dollars néo-zélandais (environ 415 millions d'euros), ce contrat porte sur les travaux de connexion de la Northern Motorway (State Highway 1) et de la Upper Harbour Highway (State Highway 18), au nord d'Auckland. Il comprend également l'extension de la Northern Busway vers Albany et l'aménagement de nouvelles pistes cyclables et sentiers pédestres sur plus de 7 km.

La NCI Project Alliance est composée de l'agence des transports de Nouvelle-Zélande (NZ Transport Agency), HEB Construction, Fulton Hogan, Opus et Jacobs.

Ce nouveau projet permettra de tirer tous les bénéfices de la Western Ring Route. Il offrira aux automobilistes une alternative à la State Highway 1 et au Auckland Harbour Bridge. L'offre pour les piétons, cyclistes et usagers des transports publics sera également étoffée.

L'Alliance doit maintenant finaliser la conception, le démarrage des travaux étant prévu pour ce début d'année. La durée du chantier, échelonné en plusieurs phases, est de quatre ans. Les travaux commenceront par la réfection des revêtements routiers et l'installation de glissières centrales amovibles.

L'Alliance a commencé à recruter du personnel afin de pourvoir plus de 150 nouveaux postes (géomètres, ingénieurs, experts en sécurité, conducteurs d'engins, poseurs, menuisiers et personnels de chantier).

.

¹ Les contrats d'alliance sont des contrats incitatifs au terme desquels les parties conviennent de travailler ensemble dans le cadre d'une équipe intégrée. Dans un contrat d'alliance, le propriétaire, l'entrepreneur et le concepteur sont parties prenantes à l'accord de projet.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Depuis l'acquisition de HEB Construction par VINCI en juin 2015, l'entreprise a réalisé fin 2016 des travaux de reconstruction suite au séisme qui avait touché la région de Kaikoura, dans le cadre de la NCTIR Alliance (The North Canterbury Transport Infrastructure Recovery). HEB Construction mène également les travaux de construction du centre sportif de Nga Puna Wai, ainsi que plusieurs contrats maritimes : travaux de réparation du quai à conteneurs de Centreport, extension du quai de Port Otago et réalisation du terminal portuaire de Lyttelton.

A propos de VINCI Construction

Acteur mondial et leader européen, VINCI Construction est présent sur cinq continents, avec plus de 70 000 collaborateurs et 700 entreprises pour un chiffre d'affaires consolidé de 14 milliards d'euros en 2017. Structuré selon un modèle intégré, l'entreprise peut intervenir sur l'ensemble du cycle de vie d'un ouvrage (financement, conception, construction, maintenance) dans huit domaines d'activités : bâtiments, ouvrages fonctionnels, infrastructures de transport, infrastructures hydrauliques, énergies renouvelables et nucléaire, environnement, pétrole et gaz, et mines.

A propos de VINCI

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions et du contracting, employant près de 195 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale et va au-delà de ses résultats économiques, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général, www.vinci.com